

## Communauté de communes du Pays Sud Gâtine

### 187 € de dettes par habitant à fin 2015



La maison de santé, financée par la Communauté de communes du Pays Sud Gâtine, se situe sur la commune de Mazières et sera terminée fin juin.

**Le conseil communautaire du Pays Sud Gâtine a été reçu par la commune de Clavé, lundi 7 mars.**

**Les chiffres :** le président, Pascal Olivier, a proposé le vote des comptes administratifs, conformes aux comptes de gestion de la trésorière. Pascal Olivier a précisé : « la Communauté de communes ne subit pas l'effet ciseaux, les recettes et les dépenses sont à peu près stables. Pour les dépenses de fonctionnement : les charges à caractère général ont augmenté de 0,71 %, une attention devra être portée sur la consommation d'eau. Le combustible enregistre une baisse. La prestation de garde en horaires décalés est en augmentation, les frais de personnel

augmentent de 12 % (Une année complète de salaires animatrices TAP) »

En recettes de fonctionnement, la redevance ordures ménagères, les services enfance jeunesse progressent de 0,83 %. « Ils représentent 26 % des recettes réelles. Impôts et taxes représentent 42 %, les dotations et subventions 29 %. Les dotations de l'État baissent de 10,78 % »

L'endettement à fin 2015 représente 187,24 € par habitant. « L'encours de la dette fin 2015 est de 1 318 391 €. » Bernard Bonnet, maire de Vouhé et doyen de l'assemblée, a pris la place du président pour faire voter les comptes 2015 qui sont approuvés à l'unanimité.

**Maison de santé :** Pascal Olivier : « Une dernière demande de subventions

va être demandée, des ajustements en moins-value doivent être votés, une moins-value de 2 301 € HT concernent une mise aux normes en radiologie et des modifications suppression de chaînes d'angles, vide derrière les parements. Les travaux devraient se terminer fin juin. »

**Projet jeune :** la création d'une association, Pascal Olivier précise : « Il s'agit d'un projet qui a pour objet d'initier, de mettre en œuvre ou de participer aux actions définies dans le plan d'investissement d'avenir en impliquant des jeunes, déployer toute forme d'action qui contribuerait à une politique jeunesse sur le Bocage et la Gâtine ». L'assemblée adhère à l'association et nomme Pascal Olivier comme représentant de la communauté.